



Royan, le 04 juillet 2019

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Judi 11 juillet 2019
à 18 h 00
Salle du Conseil**

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 juin 2019.
- Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Décision modificative de crédits N°1 / 2019 - Budget principal.
2. Attributions de subventions à diverses associations.
3. Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues (CAREL) - Modification des Statuts.
4. Mise à disposition de locaux au profit du Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues (CAREL) nécessaires à l'exercice de son activité - Convention de mise à disposition de locaux.
5. Acceptation de dons pour inscription à l'inventaire des collections du Musée de Royan.
6. Demande de subventions pour les travaux de réaménagement général du Musée de Royan.
7. Études et travaux d'aménagement de l'entrée de Royan - Route Départementale 750 (RD 750) : conventions avec le Département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), la commune de Médis et la Ville de Royan.
8. Personnel Territorial : modification du tableau des effectifs de la Ville annexé au budget primitif de l'exercice 2019.
9. Transfert au Syndicat Départemental d'Électrification et Équipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) de la compétence "Infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques" (IRVE).

10. Approbation du nouveau règlement intérieur des cimetières communaux.

11. Adhésion de la Ville de Royan à la Fondation du Patrimoine.

- Questions diverses.

Le Maire,

Patrick MARENGO

